



## Actus Agricoles

**Initialement doté de 70 millions d'euros pour l'acquisition individuelle d'équipements de protection face aux aléas climatiques, le plan France Relance bénéficie d'un nouvel abondement budgétaire de 60 millions d'euros. Comme annoncé par le Premier ministre en avril, ce soutien supplémentaire s'inscrit dans le cadre du « plan Gel » et vise à accompagner plus d'agriculteurs vers la résilience de leurs exploitations aux effets du changement climatique.**

Face à la récurrence et la violence des aléas liés au changement climatique, de plus en plus d'agriculteurs utilisent des matériels de protection de leur culture comme des tours anti-gel, des filets anti-grêle ou encore des petits systèmes d'irrigation contre la sécheresse.

Avec deux vagues de soutien déjà clôturées, plus de 4 000 projets d'acquisition individuelle ont déjà pu être financés. De nouveaux projets le seront prochainement grâce à l'ouverture sur le site de FranceAgriMer d'un troisième guichet doté de 50 millions d'euros. Au sein de cette enveloppe complémentaire, 10 millions d'euros seront réservés pour les territoires ultra-marins et 2 millions d'euros pour accompagner la rénovation des vergers.

Courant janvier, c'est un soutien supplémentaire de 10 millions d'euros pour les investissements dans les serres horticoles et maraîchères qui sera également déployé dans ce cadre.

Pour le dépôt de projets, les demandeurs peuvent se rendre sur le site de France Agri Mer et consulter la liste des équipements éligibles

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/france-relance-ouverture-dun-nouveau-guichet/>